

Explosion de la rue de Trévis : les assureurs se mobilisent aux côtés des victimes

jeudi 17 janvier 2019, par [Thémis](#)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 16 janvier 2019

Explosion de la rue de Trévis : les assureurs se mobilisent aux côtés des victimes

Les assureurs rendent hommage aux victimes de la catastrophe de la rue de Trévis et saluent particulièrement le courage des sapeurs-pompiers. Ils manifestent leur solidarité vis-à-vis des familles et des proches de toutes les personnes touchées par ce drame.

La profession se mobilise aux côtés des sinistrés avec rapidité et bienveillance afin de les accompagner au plus près de leurs besoins.

Les assureurs de la FFA ont décidé des mesures exceptionnelles suivantes :

- Accepter les déclarations au-delà des délais contractuels et faire preuve de compréhension quant aux moyens d'attester des dommages. Les déclarations pourront être faites par tout moyen : téléphone, internet, lettre simple etc. ;
- Prendre en charge les frais de logement de leurs assurés dont le logement est aujourd'hui inhabitable ou inaccessible, pendant une durée minimale de deux mois sur justificatif, quelle que soient les garanties prévues dans leur contrat ;
- Verser une avance immédiate aux assurés pour faire face à leurs besoins urgents.

Les assureurs de la FFA précisent que tous les contrats couvrant les logements ou les commerces prévoient la prise en charge des dommages matériels consécutifs à une explosion.

Pour Bernard Spitz : « Cette catastrophe intervenue au cœur de Paris nous touche tous. La profession sera pleinement solidaire pour faciliter les démarches des sinistrés et les indemniser le plus rapidement possible ».

Contacts presse

Bénédicte Gouvert
01.42.47.93.80 / 06.48.14.50.24
b.gouvert@ff-assurance.fr

Julie Prieeler
01.42.47.93.83 / 06.45.33.43.89
j.prieeler@ff-assurance.fr